

27 Février 2016

Communiqué de Presse**Solidarité avec les agriculteurs de Saône-et-Loire**

A l'occasion du Salon de l'Agriculture, les Maires ruraux de Saône-et-Loire appellent à la solidarité avec les agriculteurs.

Les mouvements de ces dernières semaines traduisent le niveau d'alerte de la profession agricole, qui est la seule à ne pas pouvoir inclure sa rémunération dans le prix de revient. Quelle que soient les productions, nombre d'exploitations de notre département sont très durement mises à l'épreuve.

Les agriculteurs sont des créateurs d'emplois et de richesses. Leur condition de travail, leur place dans la société, leur concours à l'alimentation de nos concitoyens dans le pays et au-delà, obligent à ce que le regard porté sur le monde rural change enfin.

La dépendance à l'univers de l'agroalimentaire, la fragilité vis-à-vis des grandes surfaces, l'absence de prise en compte des coûts de production, l'imposition des prix d'achats et donc l'insuffisance des revenus, entraînent la disparition de trop nombreuses exploitations...

Nous constatons au quotidien dans nos villages les grandes difficultés des agriculteurs.

Comme les Maires, les agriculteurs agissent dans un contexte **d'empilement de normes** en tout genre, ces normes pénalisent l'agriculture avant de protéger les consommateurs.

Les Maires ruraux appellent à une **refonte structurelle de l'agriculture**, seule planche de salut. Cela implique de revoir l'information auprès des consommateurs, par exemple en ce qui concerne la provenance des viandes ou des produits transformés. Les agriculteurs doivent par ailleurs participer plus intensément à l'approvisionnement de la restauration collective et favoriser ainsi la production locale dans les circuits courts. Les élus doivent prendre leur part à ce combat, notamment chaque fois qu'ils sont impliqués dans la gestion de cantines scolaires, de maisons de retraite, ou d'hôpitaux.

La mobilisation doit être massive pour accompagner notamment les jeunes qui sont l'avenir de l'agriculture et qui doivent être mieux considérés. Avec les anciennes générations, ils proposent des produits de qualité, **qu'il appartient à tous de promouvoir**.

J.F. Farenc et le Bureau de l'UMCR 71.